



Strasbourg, le 26 mai 2009

AP/CAT (2009) 17  
Original : anglais

ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS  
(EUR-OPA)

**56<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS  
PERMANENTS**

**Bureau du Conseil de l'Europe, PARIS**

**6-7 avril 2009**

**CONCLUSIONS**

## Tables des matières

<b>1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Adoption du projet d'ordre du jour .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Examen des activités des centres pour 2009 .....</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>Centres spécialisés .....</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>Information sur les prochaines événements importants .....</b>	<b>6</b>
<i>5.1</i>	<i>Questions liées aux changements climatiques .....</i>	<i>6</i>
<i>5.2</i>	<i>Groupes thématiques .....</i>	<i>6</i>
<i>5.3</i>	<i>Nouvel outil électronique de coopération.....</i>	<i>7</i>
<b>6</b>	<b>Participation aux initiatives internationales .....</b>	<b>8</b>
<b>7</b>	<b>Examen préliminaire des activités pour 2010.....</b>	<b>9</b>
<b>8</b>	<b>Projets de réponse aux recommandations de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe .....</b>	<b>11</b>
<b>9</b>	<b>Question diverses .....</b>	<b>11</b>
<b>10</b>	<b>Date et lieu de la prochaine réunion.....</b>	<b>12</b>
<b>11</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>12</b>

## **1 INTRODUCTION**

Le président du comité, M. Iuliu Bara, souhaite la bienvenue aux participants (voir annexe 1) et exprime sa peine face à la perte de nombreuses vies humaines provoquée par le séisme survenu la nuit précédente dans la région italienne des Abruzzes. Le secrétaire exécutif, M. Eladio Fernandez-Galiano, propose d'adresser aux autorités italiennes les condoléances de l'ensemble des membres de l'Accord, déplorant les victimes du tremblement de terre de l'Aquila. Une lettre en ce sens sera envoyée prochainement.

M. Bara annonce que le délégué de la principauté de Monaco, le Colonel Yannick Bersihand, participe pour la dernière fois à une réunion du comité. M. Bersihand confirme son départ imminent à la retraite et souligne le plaisir qu'il a eu à participer pendant plus de dix ans aux activités de l'Accord. Il présente le commandant Tony Varo qui sera le futur correspondant permanent de Monaco. Au nom de l'ensemble du comité, M. Bara remercie M. Bersihand de son engagement permanent au service de l'Accord et M. Fernandez-Galiano aussi rend hommage à la contribution intellectuelle stimulante que M. Bersihand a apportée tout au long de ces années.

Le secrétaire exécutif informe les participants que M<sup>me</sup> Tanya Peshovska a été nommée au poste d'assistante administrative de l'Accord, chargée en particulier de l'organisation des réunions du comité des correspondants permanents.

## **2 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté sans modification et le secrétariat exécutif rappelle brièvement les principales conclusions de la dernière réunion du comité tenue à Istanbul.

## **3 EXAMEN DES ACTIVITÉS DES CENTRES POUR 2009**

- **Réunion des directeurs des centres spécialisés de l'Accord (Paris, 5-6 février 2009)**

Le secrétariat exécutif informe les participants des décisions prises au cours de la dernière réunion annuelle des directeurs des centres spécialisés. La principale décision consiste à poursuivre les efforts engagés sur les projets coordonnés en créant deux groupes thématiques venant compléter les trois groupes déjà existants (sur l'éducation scolaire, la législation et le patrimoine culturel) ; l'un portera sur l'évaluation (qui se concentrera, en 2009, sur les séismes), l'autre sur les interventions postcatastrophe (qui se concentrera, en 2009, sur les questions de terminologie).

La déléguée belge souligne que l'augmentation récente du nombre de centres et de groupes thématiques pourrait s'avérer problématique pour ceux qui existent déjà. Le secrétaire exécutif souligne que les nouveaux centres ne reçoivent aucune subvention annuelle mais contribuent à renforcer les programmes coordonnés en apportant leurs compétences techniques complémentaires. Elle fait, en outre, observer que même si les centres ont bien compris que les ressources disponibles étaient limitées, il faut reconnaître qu'ils font des propositions nombreuses et de qualité.

Le secrétariat rappelle les différents objectifs des aides financières octroyées par l'Accord : alors que la subvention annuelle vise essentiellement à soutenir des projets concrets (qui peuvent être des projets pilotes) mis en œuvre par un centre donné, les fonds du programme coordonné devraient être consacrés à des projets internationaux communs

associant plusieurs centres. Le président fait observer que même si de telles activités conjointes sont difficiles à mettre en place, les centres eux-mêmes, à leur réunion de février, se sont prononcés en faveur d'une coordination accrue de leurs activités.

S'agissant des moyens financiers, le délégué arménien souligne que des fonds extérieurs, comme ceux de la Banque mondiale, pourraient soutenir d'autres activités de l'Accord. Il propose, en outre, d'examiner avec le délégué de Saint-Marin les moyens de promouvoir des activités communes dans le domaine de la médecine d'urgence, une question qui intéresse également le délégué azerbaïdjanais.

Le délégué libanais se plaint que les centres diffusent peu d'informations sur leurs activités et suggère de leur recommander de diffuser plus largement leurs résultats, en particulier auprès des correspondants permanents. Le président aussi souligne la nécessité de mettre l'accent sur les liens entre les centres. Le secrétaire exécutif soutient sans réserve cette proposition et rappelle que le site web de l'Accord est toujours prêt à diffuser des informations sur les diverses activités et, aussi souvent que possible, une ou deux activités des centres sont présentées lors des réunions du comité des correspondants permanents.

- **Evaluation des activités menées en 2008 et examen des activités prévues en 2009**

Le secrétariat exécutif rappelle brièvement les activités déjà menées en 2008 et celles prévues en 2009 sur les thèmes suivants :

- Les politiques
- La législation – gestion
- La formation
- L'éducation scolaire
- L'information – La sensibilisation
- La vulnérabilité et les risques
- Les feux de forêt
- Le patrimoine culturel
- L'impact des changements climatiques
- Les risques de séisme
- L'action postcatastrophe
- L'aide psychologique

Une discussion générale sur ces questions est ouverte. Le Secrétariat souligne qu'en 2008, le principal thème traité était le rôle des autorités locales et régionales et qu'il a donné lieu à des ateliers internationaux organisés à Kiev, en Ukraine et à Istanbul, en Turquie. En 2009, l'Accord se consacrera plus particulièrement à un vaste problème cerné lors de l'atelier d'Istanbul, à savoir l'impact inévitable des changements climatiques sur la prévention et la gestion actuelles des catastrophes. Cette ligne d'action se concrétisera par la tenue d'ateliers internationaux ; le premier, prévu en mai, à Ravello (Italie) se limitera aux questions relatives au patrimoine culturel tandis que le second, prévu en octobre en Espagne, sera plus largement consacré aux risques liés à l'eau.

En ce qui concerne l'évolution des lignes directrices d'une année à l'autre, le Secrétariat relève qu'il n'y a pas eu de changements majeurs dans les thèmes traités. Ce sont sensiblement les mêmes que ceux définis dans le plan à moyen terme 2007-2011 ; seuls quelques petits changements ont été apportés concernant l'importance accordée à chacun d'entre eux. La consolidation des activités liées à l'éducation scolaire et aux autorités locales ainsi que la place croissante que les effets du changement climatique occupent dans les impératifs d'adaptation en sont deux exemples manifestes.

Le délégué de Monaco souligne que les travaux sur les changements climatiques ne sont pas nouveaux puisque le Musée océanographique de Monaco, ancien centre spécialisé de l'Accord, étudie depuis plus de quinze ans la destruction du corail due à la hausse de la température des mers. Le secrétaire exécutif souligne qu'à présent, le message est devenu plus politique et qu'il convient de prendre en compte dans le plan d'adaptation l'ampleur des mesures à prendre dans le domaine des catastrophes naturelles et technologiques. Le représentant de l'Unesco aussi fait observer que son Organisation peut apporter son expérience sur les différents thèmes figurant dans le programme d'activités (à savoir les inondations, le patrimoine culturel, le système d'alerte précoce...) et soutiendra les initiatives communes dans ces domaines.

#### **4 CENTRES SPÉCIALISÉS**

- **Présentation du Centre sismologique euroméditerranéen (CSEM)**

M. Rémy Bossu, secrétaire général du CSEM, présente brièvement la structure du Centre qui collecte et compile les données de différents réseaux sur les séismes. Etant donné que l'impact des séismes de faible intensité est difficile à évaluer, il est utile d'obtenir des informations directement des utilisateurs du site web (car la plupart des consultations sont le fait de personnes ayant éprouvé les effets du séisme en question) : une initiative portant sur le « ressenti sismologique des citoyens » a été lancée. Sur la base de questionnaires en ligne, le but est de faire la synthèse des réponses de manière à obtenir des informations complémentaires sur l'impact de l'événement. Les témoins d'un séisme ont aussi la possibilité d'envoyer des photographies de l'événement. Cette démarche apparaît comme un bon moyen de contact entre les scientifiques et le grand public : elle peut renforcer la prise de conscience des risques par les citoyens et, par conséquent, les rendre plus disposés à soutenir les mesures de prévention.

- **Présentation du Centre européen sur les feux de forêt**

M<sup>me</sup> Sofia Karma, de l'Université technique nationale d'Athènes (NTUA), présente les principaux objectifs du Centre. Ses sujets d'étude sont liés aux incendies de forêt mais concernent principalement les questions sociales et économiques : les effets de la fumée des feux de forêt sur la santé des civils et des pompiers. Le Centre publie chaque année la revue intitulée « Réseau sur les feux de forêt ». Parmi les principales activités menées au cours des dernières années, on peut citer un atelier sur les effets de la fumée des feux de forêt sur la santé en 2005, une étude de cas sur les incendies de forêt dans le Péloponnèse en août 2007 et un projet conjoint avec le GMFC de Fribourg en 2008. Le Centre envisage d'organiser en 2009 un atelier préparatoire d'une journée sur les questions éthiques dans le cadre de catastrophes comme les feux de forêt et les tremblements de terre, thème qui peut intéresser d'autres centres.

- **Proposition d'extension du réseau des centres spécialisés : le Centre national de formation de Bulgarie**

Au nom de M. Nalbant (directeur du Centre national de formation de Bulgarie), M<sup>me</sup> Gloria Stoyanova présente les activités actuelles et futures du Centre sur la formation qui peuvent contribuer aux programmes coordonnés. Cette formation concerne les fonctionnaires et les autorités locales mais aussi la population, notamment au niveau scolaire. Dès la maternelle, des albums à colorier sont fournis aux enfants et certains exercices sont pratiqués tandis que, pour les niveaux supérieurs, des manuels destinés aux enseignants ont été publiés. Le Centre s'efforce également d'instaurer une formation obligatoire au niveau universitaire. Chaque année, un concours national de

dessin intitulé « Mission sauveteur » est organisé et devient un concours international tous les deux ans. En 2008, le Centre a également mené une campagne d'information sur la formation des personnes handicapées à la protection contre les risques majeurs.

Tous les participants soulignent l'intérêt que présentent ces activités pour l'Accord mais soulèvent la question du statut juridique proprement dit du Centre. Le secrétariat fait observer que comme le soutien financier de l'Accord au Centre se limite aux programmes coordonnés, sa structure n'est pas un obstacle. Les correspondants permanents approuvent, par conséquent, l'intégration du Centre national de formation de Bulgarie dans le réseau des centres spécialisés de l'Accord.

## **5 INFORMATION SUR LES PROCHAINES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS**

### **5.1 Questions liées aux changements climatiques**

- **Préparation de l'atelier international sur les changements climatiques et le patrimoine culturel, Ravello, 14-16 mai 2009**

S'appuyant sur des études menées au sujet des nouvelles menaces que les changements climatiques font peser sur le patrimoine culturel, l'atelier a pour but de passer d'un point de vue scientifique à une approche davantage orientée vers l'action, face aux défis posés par les changements climatiques. Le délégué libanais fait remarquer que la Direction générale de la recherche de l'UE s'est intéressée à ce thème par le biais d'études sur le patrimoine côtier et submergé de la Méditerranée orientale.

- **Préparation du cours international de troisième cycle sur les changements climatiques et le patrimoine culturel, Strasbourg, 7-11 septembre 2009**

Ce cours vise à transmettre les connaissances relatives à l'impact des changements climatiques sur le patrimoine culturel et à promouvoir de futurs travaux sur cette question, au plan théorique mais aussi pratique.

- **Préparation de l'atelier international concernant l'impact des changements climatiques sur les risques liés à l'eau, octobre 2009**

S'appuyant sur la tendance toujours plus marquée à vouloir juguler les changements climatiques, l'atelier prévu envisage d'examiner comment les deux phénomènes souvent opposés (à savoir la hausse des températures et/ou l'augmentation des chutes de pluie) interagissent dans des domaines liés aux risques naturels. Le secrétaire exécutif souligne qu'un tel atelier est important pour définir la contribution éventuelle à l'Accord et appelle chaque Etat à aider au recensement des risques liés aux changements climatiques.

M. Vigneaux rappelle que le cours de troisième cycle sur les risques côtiers, prévu à Biarritz en 2009, complètera cette activité et annonce l'organisation, en 2010, d'un séminaire qui s'inscrira dans son prolongement.

### **5.2 Groupes thématiques**

- **Groupe thématique sur le patrimoine culturel et les risques, Athènes, 25 février 2009**

Le secrétariat rend compte de la première réunion du groupe et d'un atelier portant sur la protection des monuments contre les séismes qui se sont tenus successivement. Hormis les activités déjà prévues en 2009, le groupe propose d'élaborer un document résumant les connaissances actuelles sur la question. Le délégué arménien manifeste son intérêt pour les travaux de ce groupe thématique et demande les coordonnées des experts appartenant au groupe en vue de consultations éventuelles. Le secrétariat rappelle que le rapport établi sous la direction de M<sup>me</sup> Sabbioni comporte des propositions méthodologiques. Le délégué français mentionne l'initiative du « Bouclier bleu » (sur la protection du patrimoine contre les catastrophes naturelles) et préconise une collaboration éventuelle avec les responsables de cette initiative.

- **Groupe thématique sur la sensibilisation et l'éducation aux risques au niveau scolaire (BE-SAFE-NET), Paphos, 28-29 avril 2009**

En sa qualité de coordonnateur de l'initiative BeSafeNet, le délégué chypriote rappelle ses étapes principales et le public auquel elle s'adresse surtout, à savoir les professeurs de l'enseignement secondaire et les scolaires. Le secrétariat souligne les notables efforts déployés en 2008 par plusieurs centres pour produire une documentation de base sur les risques majeurs : glissements de terrain, éruptions volcaniques, risques liés au milieu marin, sécheresses, risques radiologiques et chimiques ; l'élaboration de cette documentation est presque achevée. Comme le suggère le délégué arménien, il serait bon que l'initiative dépasse le stade de la simple description des risques. Toutefois, afin de fournir du matériel approprié aux enseignants, la réunion à venir sera néanmoins consacrée au thème de base.

- **Groupe thématique sur les aspects législatifs relatifs aux risques : analyse du rôle des autorités locales et régionales dans la gestion des risques majeurs, Paris, 11-12 juin 2009**

En sa qualité de coordonnatrice du groupe, M<sup>me</sup> Bernaerts présente l'état d'avancement de l'étude et les difficultés qu'il reste à surmonter. Six contributions nationales ont été analysées à la première réunion qui, tenue en décembre 2008, portait essentiellement sur la phase d'intervention. Les questions relatives au recensement des risques et à la prévention seront traitées à la prochaine réunion du groupe. Chypre a apporté récemment sa contribution et le groupe accueillera avec satisfaction toute autre contribution qui pourra enrichir l'analyse. Afin de diffuser les données recueillies, M<sup>me</sup> Bernaerts suggère de les publier sur le site web de l'ISPU.

Le président souligne l'importance des travaux de ce groupe sur la législation pour les correspondants permanents mais plusieurs délégués déplorent de n'avoir pas reçu le questionnaire : le secrétariat confirme qu'il a été envoyé en 2007 à tous les centres et à tous les correspondants permanents mais une lettre de rappel leur sera adressée prochainement.

### **5.3 *Nouvel outil électronique de coopération***

Le secrétariat présente deux nouvelles initiatives fondées sur le web visant à promouvoir la discussion entre les correspondants permanents et les Centres et à fournir un instrument pour le grand public.

- **Forum de discussion interne**

A maintes reprises, les Centres et les correspondants permanents ont souligné le manque d'outils de discussion disponibles. Afin de faciliter les échanges de vues, le secrétariat

propose un nouvel outil reposant sur des forums de discussion autour des groupes thématiques existants. Cet outil, purement interne à l'Accord, vise à compléter le site internet qui sera essentiellement consacré à la diffusion d'informations pour un public moins spécialisé. Dans un premier temps, aucun système de modération ne sera instauré car l'accès au forum est limité aux utilisateurs agréés : un mot de passe sera adressé à chaque correspondant permanent pour lui en permettre l'accès.

- **Inventaire des cours de troisième cycle sur le sujet « risques majeurs »**

Le secrétariat informe les participants que l'actuel inventaire des cours de troisième cycle en rapport avec les risques majeurs dans la zone européenne et méditerranéenne a été transformé en une base de données qui sera prochainement accessible à tous les utilisateurs d'internet. Cette base leur permettra de rechercher les cours déjà recensés mais ils pourront aussi l'enrichir en signalant les programmes d'enseignement nationaux manquants dans le domaine. Ce projet pourrait, par conséquent, tirer grandement profit de la collaboration des correspondants permanents pour recenser de tels programmes d'enseignement dans leur pays ou du moins indiquer les personnes à contacter. Après une première journée européenne organisée à Paris en 2008 (initiative soutenue à la fois par le Conseil de l'Europe et l'Unesco), une deuxième conférence sur la formation aux risques, prévue en novembre 2009, encouragera la coopération entre les responsables des formations existantes.

Une liste des principales manifestations à venir figure à l'annexe 2.

## **6 PARTICIPATION AUX INITIATIVES INTERNATIONALES**

- **Développement du réseau des plateformes nationales européennes pour la réduction des risques de catastrophe**

Le secrétaire exécutif rappelle brièvement les conclusions de la réunion des plateformes nationales tenue en mars, à Bonn. Cette réunion a donné lieu à plusieurs propositions, notamment sur l'éducation et l'impact des changements climatiques. Les conclusions seront diffusées dès qu'elles seront finalisées. Le secrétaire exécutif propose d'inviter régulièrement les plateformes nationales aux réunions techniques de l'Accord : elles disposent d'un réseau intéressant de compétences (souvent complémentaires de celles de notre réseau) et cette participation permet aussi d'établir le contact avec des pays non membres.

Le délégué libanais fait observer que l'Accord peut contribuer à corriger l'évaluation souvent erronée que les gouvernements font des travaux des plateformes nationales, tendant à oublier leur rôle principal de cellule de réflexion. Dans cette optique, le délégué arménien propose la rédaction, conjointement avec l'ISDR, d'une lettre visant à soutenir la création de nouvelles plateformes nationales mais le représentant de l'ISDR rappelle qu'un tel engagement a déjà été pris par plus d'une centaine de pays dans le cadre d'action de Hyogo. Compte tenu de cette indication, le secrétaire exécutif propose que le comité rappelle simplement ce fait dans ses conclusions.

Le délégué marocain rappelle que le Maroc assume la présidence du Bureau arabe de protection civile et de sauvetage (englobant 37 pays) et propose qu'il coopère avec EUR-OPA sur des thèmes communs grâce à un mémorandum d'accord. Le secrétaire exécutif accueille favorablement la proposition comme moyen de renforcer le volet méditerranéen de l'Accord et suggère d'inviter le Bureau arabe à présenter ses activités à la prochaine réunion des correspondants permanents.

- **Participation à la 2e Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe (Genève, Suisse, 16-19 juin 2009)**

La représentante de l'ISDR rappelle la réunion à venir de la Plateforme mondiale, organisée tous les deux ans pour évaluer les progrès accomplis dans le cadre d'action de Hyogo. Conjointement avec le secrétaire exécutif, elle encourage les correspondants permanents à communiquer la composition de leur délégation nationale dès que possible, toutes les informations utiles étant disponibles sur le site web de l'ISDR. Elle remercie également les Etats et le secrétariat d'EUR-OPA pour leur contribution au rapport sur les progrès européens qui sera publié en juin.

A la réunion de la Plateforme mondiale, l'Accord EUR-OPA devrait présenter le message clé qui découle des conclusions du rapport, participation active qui confirme la coopération actuelle entre l'ISDR et l'Accord pour recenser les problèmes qui subsistent mais aussi les progrès réalisés en matière de réduction des risques de catastrophe en Europe. Le représentant de l'Unesco indique que l'Organisation participera à deux réunions d'experts sur la sécurité, l'une dans les établissements scolaires, l'autre dans les hôpitaux.

- **Possibilités de coopération dans le bassin de la mer Noire offertes par les programmes de coopération transfrontalière 2007-2013 de l'instrument européen de voisinage et de partenariat dans le domaine des risques majeurs et de la réduction des risques**

Le délégué roumain informe les participants que son pays pilote plusieurs projets de l'UE concernant les régions du bassin de la mer Noire. Le plus vaste soutient de petits projets qui peuvent comprendre une coordination et une coopération en cas de risques naturels ou engendrés par l'homme. Chaque projet, ayant un impact transfrontalier manifeste, doit associer au moins un pays membre de l'UE, la Turquie et un pays non membre de l'UE (dix partenaires maximum). Le projet conjoint Roumanie-Moldova-Ukraine permet de mener des projets de plus grande ampleur, nécessite un partenaire roumain et au moins un partenaire des deux autres pays et peut aussi soutenir la préparation aux situations d'urgence. Enfin, le projet bulgare-roumain, qui vise à transformer en une zone prospère les régions bordant le Danube, peut favoriser une gestion efficace des risques dans les zones transfrontalières.

Le délégué roumain souligne que le réseau des centres peut s'appuyer sur ses vingt-deux années d'expérience et devrait donc proposer des projets associant les autorités régionales de la mer Noire. Tous les participants se félicitent de ces informations qui illustrent des moyens différents de financer les initiatives lancées par l'Accord. Le secrétariat suggère que ces informations, et notamment le site web comportant toutes les précisions, lui soient communiqués de manière à en assurer la diffusion.

## 7 EXAMEN PRÉLIMINAIRE DES ACTIVITÉS POUR 2010

- **Discussion générale sur la session ministérielle de 2010**

Le délégué russe lit la lettre adressée au secrétaire exécutif par M. S.K. Shoigu, ministre russe de la Protection civile, des Situations d'urgence et de l'Elimination des conséquences des catastrophes naturelles (EMERCOM de la Fédération de Russie), annonçant la tenue de la 12<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'Accord EUR-OPA risques majeurs prévue en Russie en 2010.

Le secrétaire exécutif remercie M. Shoigu pour son aimable invitation et souligne son importance compte tenu de la vaste expérience de la Russie dans ce domaine. Il souligne que la session se tiendra à mi-parcours de la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo et convie les correspondants permanents à faire part de leurs idées concernant les points à inscrire à l'ordre du jour de la session ministérielle. Au nom de l'ensemble du comité, le président remercie à nouveau la Fédération de Russie et encourage les correspondants permanents à contribuer activement à la préparation de la session ministérielle.

- **Idées pour la préparation du programme d'activités 2010**

La discussion porte essentiellement sur les travaux préparatoires à la session ministérielle. Le secrétaire exécutif propose de suivre les principes qui ont fait le succès de la réunion de Marrakech : insister sur son contenu politique pour susciter l'intérêt des ministres et organiser des séances dans le cadre desquelles les ministres ne se bornent pas à prononcer des discours. Le secrétariat vérifiera auprès des correspondants permanents quels sont les ministres concernés à inviter conformément aux procédures habituelles du Conseil de l'Europe pour ce type de manifestation.

Le délégué russe propose de promouvoir de nouvelles approches stratégiques pour l'avenir et de définir un projet concret à lancer à la session. Il appelle les autres correspondants permanents à faire des propositions dans les deux cas. Le délégué arménien, qui soutient le principe de l'organisation de tables rondes au cours de la session, insiste sur la nécessité de faire figurer la coopération transfrontalière parmi les thèmes majeurs. La déléguée belge propose, en outre, de mettre en lumière les aspects relatifs aux droits de l'homme.

Sur un plan plus pratique, plusieurs délégués demandent que les invitations soient adressées suffisamment à l'avance et qu'on les informe des réalisations concrètes de l'Accord afin de garantir la participation des ministres qui seront invités à faire une communication sur leur sujet de prédilection. Comme la Belgique assurera la présidence de l'UE au cours du second semestre 2010, le secrétariat coordonnera les activités avec les autorités belges de manière à éviter que la programmation d'autres réunions de l'UE ne limite la participation à la session ministérielle.

Conformément à la demande de visibilité accrue de la manifestation, les participants réexaminent la possibilité de résumer les réalisations passées de l'Accord dans la perspective de la prochaine session ministérielle. Comme le soulignent à la fois les délégués belge et russe, une telle présentation générale des réalisations par thème depuis la dernière session ministérielle pourrait être très utile aux ministres comme au grand public. Cette tâche constituera une question majeure du programme d'activités pour 2010 à examiner à la prochaine réunion du comité.

- **Initiative relative à une « Charte éthique européenne et méditerranéenne sur la résilience aux catastrophes majeures »**

Le secrétaire exécutif souligne la pertinence, par rapport à la vocation de défenseur des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, de cette initiative qui découle d'une proposition française visant à définir un cadre énonçant des lignes directrices générales sur les droits des personnes, et notamment des personnes handicapées, en cas de catastrophe. Le délégué français suggère de transformer ce libre engagement sur des questions éthiques en une vaste action internationale qui pourrait être complétée par des mesures concrètes comme celles que le Centre européen sur les feux de forêt (ECFF) d'Athènes définira lors du séminaire programmé.

Le comité soutient cette initiative et charge le Secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour la mettre en œuvre. Le secrétaire exécutif propose, comme première mesure, de demander à un groupe d'experts de recueillir des informations sur les éléments existants dans les législations nationales et dans la pratique.

## **8 PROJETS DE RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

M. Fernandez-Galiano rappelle que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe formule régulièrement des recommandations sur des thèmes particuliers, demandant aux organes compétents du Conseil de l'Europe de prendre des mesures s'y rapportant.

- **Recommandation 1862 (2009) – « Migrations et déplacements induits par les facteurs environnementaux : un défi pour le XXI<sup>e</sup> siècle »**

Dans le projet de réponse à la recommandation sur les migrations et déplacements induits par les facteurs environnementaux, le secrétariat propose de mettre davantage l'accent sur la prévention (voir point 4 du projet de réponse) et les participants se disent favorables à la référence aux futurs travaux de l'Accord sur les questions éthiques liées à la gestion des catastrophes. Après avoir procédé à quelques modifications, le comité adopte la réponse définitive (voir annexe 3) qui sera adressée à l'Assemblée parlementaire.

- **Recommandation 1863 (2009) – « Environnement et santé : pour une meilleure prévention des risques sanitaires liés à l'environnement »**

Concernant cette recommandation, le secrétariat propose d'en prendre simplement acte car le programme d'activités de l'Accord s'est toujours limité aux questions relatives à la médecine d'urgence (voir annexe 4). Sur une suggestion du délégué arménien de soumettre cette recommandation aux centres en vue de propositions éventuelles, le secrétariat souligne que la réponse attendue du comité doit être d'ordre politique. Néanmoins, le secrétaire exécutif demande aux correspondants permanents d'adresser au secrétariat tout commentaire complémentaire sur cette question avant le 30 juin.

## **9 QUESTION DIVERSES**

Le secrétaire exécutif informe les participants qu'une confirmation écrite de l'adhésion de la Serbie à l'Accord a été envoyée au secrétariat : cette adhésion devrait bientôt être rendue officielle par une lettre adressée au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

Le Colonel Nardin, de la Protection civile française, communique aux participants les données les plus récentes relatives au séisme de l'Aquila qui a fait 300 victimes et 70 000 sans-abri. Les autorités italiennes n'ont pas demandé d'aide sous forme d'intervention mais ont accepté un soutien logistique de la France pour les personnes sans-abri. Le représentant de la Banque de développement du Conseil de l'Europe rappelle que l'une de ses missions est d'aider les victimes des catastrophes naturelles en accordant des prêts aux Etats membres : l'Italie pourrait bénéficier d'une aide financière suite à ce tragique tremblement de terre.

**10 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion se tiendra les 15 et 16 octobre 2009, à Dubrovnik (Croatie).

**11 ANNEXES**

**Annex 1****LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS****PAYS MEMBRES / MEMBER COUNTRIES****ARMENIE / ARMENIA**

Mr. Stepan BADALYAN  
Counsellor to the Minister of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, Director of the  
European Interregional Centre for Training of Rescuers  
10, Byron Str., 0009 YEREVAN  
Tel. /Fax +374 10.54.49.92 / +374.91.23.00.37 / Fax. +374.10.54.49.92  
E-mail: [ectr@europe.com](mailto:ectr@europe.com)

**BELGIQUE / BELGIUM**

Mme Monique BERNAERTS  
Directrice du Service Planification d'urgence  
Service Public Fédéral Intérieur (Ministère de l'Intérieur) – DG Centre de Crise  
53, rue Ducale 1000 Bruxelles  
Tel: +32 (0)2 506.47.70 / Fax: +32 (0)2 506.47.09  
E-mail: [monique.bernaerts@ibz.fgov.be](mailto:monique.bernaerts@ibz.fgov.be)

**BULGARIE / BULGARIA**

Mr. Alyaeddin NALBANT  
Director of the National Training Centre  
Ministry of Emergency Situations  
6, Sveta Nedelya Square, 1040 Sofia, Bulgaria  
Tel. +359 2 960 10 260  
E-mail: [a.nalbant@mes.government.bg](mailto:a.nalbant@mes.government.bg)

Ms Petya DIMITROVA  
Chief Expert in the National Training Centre  
Ministry of Emergency Situations  
6, Sveta Nedelya Square, 1040 Sofia, Bulgaria  
Tel. +359 2 960 10 295  
E-mail: [p.dimitrova@mes.government.bg](mailto:p.dimitrova@mes.government.bg)

Ms Deyana ZARKOVA  
Chief Expert in the National Training Centre  
Ministry of Emergency Situations  
6, Sveta Nedelya Square, 1040 Sofia, Bulgaria  
Tel. +359 2 960 10 292  
E-mail: [d.zarkova@mes.government.bg](mailto:d.zarkova@mes.government.bg)

Ms Gloria STOYANOVA  
Junior expert, International co-operation, NATO and EU Department  
International Activities Directorate, Ministry of Emergency Situations  
6, Sveta Nedelya Square, 1040 Sofia, Bulgaria  
Tel. +359 2 9401 431 / Fax. +359 2 9898 952  
E-mail: [g.stoyanova@mes.government.bg](mailto:g.stoyanova@mes.government.bg)

**CHYPRE / CYPRUS**

Mr George GEROSIMOU  
Senior Civil Defence Officer  
Eleftheriou Venizelou 91, 8021 Paphos Cyprus

Tel. +35626818470 / Fax. +35726946374  
 e-mail: [Ggerosimou@cd.moi.gov.cy](mailto:Ggerosimou@cd.moi.gov.cy)

**CROATIE / CROATIA**

Mr Damir CEMERIN  
 Head of the Director's Office, National Protection and Rescue Directorate  
 Nehajska 5, 10000 ZAGREB Republic of Croatia  
 Tel. +385.1.3650.083 / Fax. +385.1.3650.025  
 E-mail: [damir.cemerin@duzs.hr](mailto:damir.cemerin@duzs.hr)

**ESPAGNE / SPAIN**

Monsieur Sergio VALDIVIA  
 Chef du Cabinet de la Directrice Générale  
 Direction Generale de la protection civile et des urgences  
 c/ Quintiliano 21 - 28002 MADRID  
 Tel : +34.91.5373199 / +34.91.5373269 /+34 915 37 32 66 / Fax : +34 915 62 89 41  
 e-mail: [svaldivia@procivil.mir.es](mailto:svaldivia@procivil.mir.es)

**FRANCE**

Monsieur le Colonel Philippe NARDIN  
 Relations Internationales, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles  
 Ministère de l'Intérieur  
 87-95 quai du Docteur Dervaux, F – 92600 ASNIERES SUR SEINE  
 Tel+33.1.56.04.76.71/75.58 / Fax.+33.1.56.04.76.63/ 75.62  
 E-mail: [philippe.nardin@interieur.gouv.fr](mailto:philippe.nardin@interieur.gouv.fr)

Monsieur Jacques FAYE  
 Chef du Bureau de l'information préventive, de la coordination et de la prospective  
 Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de  
 l'aménagement du territoire  
 Arche de la Défense – Paris Nord 92055 La Défense Cedex  
 Tel: +33 1 40 81 88 75 / Fax: +33 1 40 81 20 95  
 E-mail: [Jacques.FAYE@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Jacques.FAYE@developpement-durable.gouv.fr)

Monsieur René FEUNTEUN  
 Expert auprès de la délégation Française

**GEORGIE / GEORGIA**

Mr Ramaz CHITANAVA  
 Head of Department of Hydrometeorology (NMHS of Georgia)  
 Permanent Representative of Georgia with the WMO  
 National Environmental Agency  
 150, D. Agmashenebeli Avenue, 0112 Tbilisi, Georgia  
 Tel: +995 77 76 05 35 / Fax: +995 32 43 95 50/ 31  
 E-mail: [ramazchitanava@gmail.com](mailto:ramazchitanava@gmail.com)

**GRECE / GREECE**

Ms Sofia KARMA  
 Chemical Engineer, National Technical University of Athens (NTUA)  
 School of Chemical Engineering, Sector of Chemical Sciences  
 9 Iroon Polytechniou Str., 15773, Athens, Greece  
 Tel: +3... (office)/ +3... (lab.) / Fax: +30 210 772 3188  
 Email: [sofia.karma@gmail.com](mailto:sofia.karma@gmail.com)

**LIBAN / LEBANON**

Monsieur Alexandre SURSOCK  
 Directeur, Centre National de Géophysique  
 B.P. 16-5432 Achrafieh 1100-2040, BEYROUTH  
 Tel: +9614-981885 / Fax:+9614-981886  
 E-mail: [asursock@cncs.edu.lb](mailto:asursock@cncs.edu.lb); [asursock@wise.net.lb](mailto:asursock@wise.net.lb)

**LUXEMBOURG**

Monsieur Michel FEIDER  
 Directeur, Administration des Services de Secours  
 1, rue Robert Stumper, L – 2554 LUXEMBOURG  
 Tél. +352.49771-406 / Fax. +352.49771-771  
 E-mail: [michel.feider@secours.etat.lu](mailto:michel.feider@secours.etat.lu)

**EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE/FORMER YUGOSLAV  
 REPUBLIC OF MACEDONIA**

Mr Mihail GAREVSKI  
 Director of the Institute of Earthquake Engineering and Engineering Seismology,  
 (IZIIS) University "St. Cyril and Methodius"  
 Salvador Aliende St. 73, POB 101, 1000 SKOPJE  
 Tel. +389.2.310.77.01 /317.61.55/317.70.15 Fax. +389.2.311.21.63  
 E-mail: [garevski@pluto.iziis.ukim.edu.mk](mailto:garevski@pluto.iziis.ukim.edu.mk)

**MALTE / MALTA**

Mr Peter CORDINA  
 Director General, Civil Protection, Department of Civil Protection  
 Ta'Kandja, SIGGIEWI, Malta  
 Tel. +356.21.46.26.10 / Fax. +356.21.46.26.07  
 E-mail: [peter.cordina@gov.mt](mailto:peter.cordina@gov.mt)

Ms Matilde CORDINA  
 Assistant, Civil Protection Department  
 Ta'Kandja, Malta  
 Tel: +356 23 93 00 00 / Fax: +356 21 46 26 05 E-mail: [peter.cordina@gov.mt](mailto:peter.cordina@gov.mt)

**MAROC / MOROCCO**

Monsieur Said ELHADEQ  
 Chef de Division, Direction de la Protection Civile  
 B.P.4508 Akkari-Rabat, Maroc  
 Tel +212 37 61 49 28 02 / Fax. +212 37 77 85 36  
 E-mail: [elhadeq@hotmail.com](mailto:elhadeq@hotmail.com)

**PRINCIPAUTE DE MONACO / PRINCIPALITY OF MONACO**

Monsieur le Colonel Yannick BERSIHAND  
 Commandant Supérieur de la Force Publique de la Principauté de Monaco  
 Force Publique de Monaco, 5, Place du Palais, MC – 98000 MONACO  
 Tel. +377 93 15 64 02 /93 15 65 54 / Fax. +377 93 15 65 34  
 E-mail: [ybersihand@gouv.mc](mailto:ybersihand@gouv.mc);

Monsieur le Commandant Tony VARO  
 Commandant – Chef du Service du Bureau Sécurité Civile  
 Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco  
 11, avenue de Port, MC – 98000 Monaco  
 Tel. +377 93 15 60 16 / Fax. +377 93 15 60 08  
 E-mail : [tvaro@gouv.mc](mailto:tvaro@gouv.mc)

**PORTUGAL**

Mr Luis SÁ  
 Ministry of Interior, Portuguese Authority for Civil Protection ANPC,  
 International Relations Officer  
 Avenida do Forte em Carnaxide 2794-112 Carnaxide, Portugal  
 Tel.: +351 214 247 100 Fax: +351 214 247 180  
 E-mail: [Luis.Sa@prociv.pt](mailto:Luis.Sa@prociv.pt)

**ROUMANIE / ROMANIA**

Mr Iuliu BARA  
 Permanent Correspondent  
 Personal Adviser to the Minister for Development, Public Works and Housing  
 Str. Apolodor, nr.17, latura Nord, 050741, Sector 5, BUCHAREST  
 Tel. +40.312.5417 / +40.727.300876 / Fax. +40.319.6116 / +40.21.319.61.95  
 E-mail: [iuliu.bara@mdlpl.ro](mailto:iuliu.bara@mdlpl.ro)

**FEDERATION DE RUSSIE / RUSSIAN FEDERATION**

Mr Vladimir KUVSHINOV  
 Counsellor, Representative of EMERCOM of Russia  
 Mission of the Russian Federation to the European Communities  
 Dreve de Lorraine, 45, B – 1180 BRUXELLES  
 Tel. +32.2.375.66.29/ 374.63.47/ 374.45.88  
 Fax +32.2.375.66.50  
 E-mail: [russie@coditel.net](mailto:russie@coditel.net); [bevk@rambler.ru](mailto:bevk@rambler.ru)

Ms Armine UZUNYAN, Main Specialist-expert, Department of International  
 Cooperation, EMERCOM of Russia, Teatralnaya str/3  
 Tel : +7 495 626 35 80 ; +7 926 524 14 41 / Fax : +7 495 623 42 29  
 Email : [uzunyan@mail.ru](mailto:uzunyan@mail.ru); / Web : <http://www.ampe.ru>; <http://mchs.gov.ru/>

**REPUBLIQUE DE SAINT-MARIN / REPUBLIC OF SAN MARINO**

Monsieur Alessandro BARELLI  
 Centre Européen pour la Médecine des Catastrophes (CEMEC)  
 Via Scialoja 1 - Cailungo 47031 SAN MARINO  
 Fax. +378 99 45 35 / Tel. +378 90 37 06  
 E-mail : [cemec@iss.sm](mailto:cemec@iss.sm) / [a.barelli@tox.it](mailto:a.barelli@tox.it)

**ORGANISATIONS INTERNATIONALES / INTERNATIONAL ORGANISATIONS****UN I.S.D.R. – STRATEGIE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES /****UN I.S.D.R. - INTERNATIONAL STRATEGY FOR DISASTER REDUCTION**

Ms Paola ALBRITO  
 UN/ISDR, Programme officer, International Environment House II  
 Chemin de Balexert 7-9, CH - 1219 CHATELAINE GENEVA  
 Tel. +41.22.91.788905/ Fax. +41.22.917.89.64  
 E-mail : [albrito@un.org](mailto:albrito@un.org)

**FEDERATION INTERNATIONALE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE INTERNATIONAL FEDERATION OF RED CROSS AND RED CRESCENT SOCIETIES**

Ms Laure BOUTINET TASIC  
 Disaster risk reduction officer

French Red Cross, representing the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies  
 98 rue Didot- 75014 Paris  
 Tel. 01.44.43.11.95 / Fax. 01.44.43.12.34  
 E-mail: [Laure.tasic@croix-rouge.fr](mailto:Laure.tasic@croix-rouge.fr)

**UNESCO**

Monsieur Badaoui ROUHBAN  
 Correspondant permanent, Chef, Section des sciences de l'ingénieur et de la technologie  
 1, rue Miollis F - 75732 Paris Cedex 15  
 Tel: 0033 1 45 68 41 20 / Fax: 0033 1 45 68 58 20  
 E-mail: [b.rouhban@unesco.org](mailto:b.rouhban@unesco.org)

Mr Takashi IMAMURA  
 Programme Specialist, UNESCO, Section for Disaster Reduction / Section de la prévention des catastrophes  
 1, rue Miollis F - 75732 Paris Cedex 15  
 Tel. +33 1 45 68 3892; Fax: +33 1 45 68 58 2  
 E-mail: [t.imamura@unesco.org](mailto:t.imamura@unesco.org)

**INTERNATIONAL CIVIL DEFENCE ORGANISATION (ICDO) /  
 ORGANISATION INTERNATIONALE DE PROTECTION CIVILE (OIPC)**

Ms Valérie LOH  
 Assistante to the Secretary General, International Civil Defence Organization (ICDO)  
 Chemin de Surville 10-12, B.P. 172, CH – 1213 PETIT- LANCY 2 GENEVE  
 Tel. +41 22 87 69 60 /69 / Fax. +41 22 87 96 979  
 E-mail: [icdo@icdo.org](mailto:icdo@icdo.org); [vloh@icdo.org](mailto:vloh@icdo.org)

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE/  
 DEVELOPMENT BANK OF THE COUNCIL OF EUROPE**

Monsieur Richard VENEAU  
 Directeur de l'Administration Générale  
 Email: [richard.veneau@coebank.org](mailto:richard.veneau@coebank.org)

Monsieur Sébastien RELAND  
 Direction Centrale des Affaires Juridiques et de la Prospective  
 Email: [sebastien.relland@coebank.org](mailto:sebastien.relland@coebank.org)

Banque de Développement du Conseil de l'Europe  
 55, avenue Kléber, F – 75784 PARIS Cedex 16

**OBSERVATEURS / OBSERVERS**

**EUROPEAN FORUM FOR LOCAL AND REGIONAL DISASTER  
 MANAGEMENT  
 FORUM EUROPEEN POUR LA GESTION DES CATASTROPHES AU  
 NIVEAU LOCAL ET REGIONAL**

Mr Jan MANS  
 President, European Forum for Local and Regional Disaster Management  
 Herdenkingsplein 25 D, NL – 6211 PX MAASTRICHT  
 Tel. +31.6.387.59.603  
 E-mail: [janmans@home.nl](mailto:janmans@home.nl)

Mr Harrie JEURISSEN

Secretary General, European Forum for Local and Regional Disaster Management,  
Herdenkingsplein 25 D, NL – 6211 PX MAASTRICHT  
Tel. +31.6.518.405.36  
E-mail: [harrie.jeurissen@vng.nl](mailto:harrie.jeurissen@vng.nl)

**SERBIE / SERBIA**

Mr Predrag MARIC  
Assistant Minister and Head of Sector, Ministry of the Interior, Sector for Protection  
and Rescue, Bulevar Avnoj – A 104, 11070 Belgrade, Serbia  
Tel. +381.11.3008.179 / Fax. +381.11.3008.180  
E-mail: [pmaric@mup.sr.gov.yu](mailto:pmaric@mup.sr.gov.yu)

**SUISSE / SWITZERLAND**

Mr. Giancarlo BULETTI  
Senior Adviser, Division of Multilateral Affairs and Special Assignments, Swiss  
Humanitarian Aid, Federal Department of Foreign Affairs, Sägestrasse 77, Köniz, CH –  
3003 BERN Tel. +41.31.921.97.46  
Fax. +41.31.324.16.84  
E-mail: [giancarlo.buletti@bluewin.ch](mailto:giancarlo.buletti@bluewin.ch); [giancarlo.buletti@deza.admin.ch](mailto:giancarlo.buletti@deza.admin.ch)

**EXPERTS**

Monsieur Rémy BOSSU  
Secrétaire Général, Centre Sismologique Euro-Méditerranéen (EMSC), c/o CEA, Bât.  
Sâbles Centre DAM - Ile de France, Bruyères le Châtel 91297 Arpajon Cedex  
Tel :+33 (0)1 69 26 78 14 Fax +33 (0)1 69 26 70 00 e-mail : [bossu@emsc-csem.org](mailto:bossu@emsc-csem.org)

Mr Zoran MILUTINOVIC  
Chair of the network of Specialised Centres of the Agreement, Director, ECILS,  
Institute of Earthquake Engineering and Engineering Seismology, University « Ss.Cyril  
and Methodius » Skopje, Salvador Allende St. 73, P.O.Box 101 1000 SKOPJE  
“The former Yugoslav Republic of Macedonia”  
Tel. +389.2 3107747 / Fax. +389.2 3112 163 E-mail: [zoran@pluto.iziis.ukim.edu.mk](mailto:zoran@pluto.iziis.ukim.edu.mk)

Monsieur Michel VIGNEAUX  
Président Sous-commission “Programmes”  
Résidence Saint-Gènes 3, rue Borda F-33000 Bordeaux  
Fax: +33 5 5675 24 25 / Email: [vigneaux.fer@wanadoo.fr](mailto:vigneaux.fer@wanadoo.fr)

**CONSEIL DE L'EUROPE/COUNCIL OF EUROPE**

**SECRETARIAT EXECUTIF DE L'ACCORD EUR-OPA RISQUES MAJEURS**  
**EXECUTIVE SECRETARIAT OF THE EUR-OPA MAJOR HAZARDS**  
**AGREEMENT**

Mr Eladio FERNANDEZ-GALIANO, Executive Secretary/ Secrétaire Exécutif  
Tel. +33.3.88.41.22.59 ; Fax. +33.3.88.41.27.87 ; e-mail: [eladio.fernandez-galiano@coe.int](mailto:eladio.fernandez-galiano@coe.int)

Mr Francesc PLA, Secretary of the Committee of Permanent Correspondents /  
Secrétaire du Comité des Correspondants Permanents  
Tel. +33.3.90.21.49.30 ; Fax. +33.3.88.41.27.87 ; e-mail: [francesc.pla@coe.int](mailto:francesc.pla@coe.int)

Mme Linda ROLLIN  
Tel +33.3.88.41.29.37 ; Fax. +33.3.88.41.27.87 ; e-mail: [linda.rollin@coe.int](mailto:linda.rollin@coe.int)

Mme Tanya PESHOVSKA  
Tel. +33.3.88.30.27 ; Fax. +33.3.88.41.27.87 ; e-mail: [tanya.peshovska@coe.int](mailto:tanya.peshovska@coe.int)

**INTERPRETES / INTERPRETERS**

Mr Jan KROTKI  
Mme Irène MARKOWICZ  
Mme Nelly SIDERIS  
Mr Brian Patrick KEEGAN  
Mr Alexei LOBKOV  
Mr Ludovic MARTIN

**APOLOGISED / EXCUSES**

**UKRAINE**

Mr. V. POYARKOV, Executive Director of the European Centre of Technological Safety, TESEC, General Naumov St., 13, 03164 KYIV 164  
Tel +38.050.312.40.24 / +380.44.4238145 / 380.44.452.0678 / Fax. +38.044.423.81.48  
E-mail: [vap@mipk.kiev.ua](mailto:vap@mipk.kiev.ua) / [poyarkov@i.kiev.ua](mailto:poyarkov@i.kiev.ua)

**COMMISSION EUROPEENNE / EUROPEAN COMMISSION**

Mr Thomas de LANNOY, Civil Protection Unit, European Commission  
DG Environment A.3 BU-9 2/185, B-1049 Brussels  
Tel +32 2 29 86796 / Fax +32 2 29 90314 E-mail: [thomas.de-lannoy@ec.europa.eu](mailto:thomas.de-lannoy@ec.europa.eu)

**UNITED NATIONS INSTITUTE FOR TRAINING AND RESEARCH (UNITAR) / INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE (UNITAR)**

Mr. Francesco PISANO, Head, Institutional Relations, UNOSAT, United Nations Institute for Training and Research (UNITAR), Palais des Nations, CH – 1211 GENEVA  
Tel. +41.22.817 87 20 E-mail: [francesco.pisano@unitar.org](mailto:francesco.pisano@unitar.org)

**COUNCIL OF EUROPE PARLIAMENTARY ASSEMBLY**

Ms Agnès NOLLINGER, Secretary of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs  
Email: [agnes.nollinger@coe.int](mailto:agnes.nollinger@coe.int)

**COUNCIL OF EUROPE CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES**

Ms Marité MORAS, Secrétaire de la Commission du Développement Durable, Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux  
Tél: + 33 3 88 41 22 33 / Fax: + 33 3 88 41 37 47/27 51 E-mail : [marite.moras@coe.int](mailto:marite.moras@coe.int)

**ANDORRA**

Monsieur Francesc ARENY, Directeur de la Protection Civile et la Gestion des Urgences, Govern d'Andorra

**LIECHTENSTEIN**

Chancellerie, 14, rue Daniel Hirtz - 67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 37 11 77 – Fax 03 88 24 22 27 e-mail: [liechtenstein.coe@sxh.rep.llv.li](mailto:liechtenstein.coe@sxh.rep.llv.li)

**POLOGNE / POLAND**

Chancellerie, 2, rue Geiler - 67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 37 23 00 – Fax 03 88 37 23 10 e-mail: [rep.perm@coe-poland.org](mailto:rep.perm@coe-poland.org)

**SAINT-SIEGE / HOLY SEE**

Mgr Aldo Giordano, Mission Permanente du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe,  
2, rue Le Nôtre, 67000 Strasbourg

Tél. 03 88 35 02 44 – Fax 03 88 24 78 05 e-mail: [saint.siege.strg@wanadoo.fr](mailto:saint.siege.strg@wanadoo.fr)

**Annex 2****List of forthcoming meetings**

<b>Date</b>	<b>Title</b>	<b>Place</b>
28-29 April	Thematic Group on Awareness and Education to Risk at School Level (BE-SAFE-NET)	Paphos (Cyprus)
14-16 May	International workshop on climate change and cultural heritage	Ravello (Italy)
11-12 June	Thematic group on legislative aspects of risk: analysis of the role of local and regional authorities in major hazard management	Paris (France)
16-19 June	2 <sup>nd</sup> session of the Global Platform for Disaster Risk Reduction	Geneva (Switzerland)
7-11 September	International master level course on climate change and cultural heritage	Strasbourg (France)
15-16 October	57 <sup>th</sup> meeting of the Committee of Permanent Correspondents	Dubrovnik (Croatia)
25-28 October	International workshop on climate change impact on water-related risks	Murcia (Spain)
9-10 November	2009 Euro-Mediterranean Risk Training Convention,	Paris (France)

**Annex 3**

**Opinion of the Committee of Permanent Correspondents of the European and Mediterranean Major Hazards Agreement (EUR-OPA)  
on  
RECOMMENDATION 1862 (2009) of the Parliamentary Assembly on  
“Environmentally induced migration and displacement: a 21st century challenge”**

After careful examination of Parliamentary Assembly Recommendation 1862 at its meeting in Paris on 6-7 April 2009, the Committee of Permanent Correspondents of the European and Mediterranean Major Hazards Agreement (EUR-OPA):

1. Shares the concern of the Parliamentary Assembly concerning environmentally induced migration.
2. Notes that major hazards (floods, drought, epidemics, and climate change related events) are a fundamental cause of environmentally induced migration and that risks are increasing due to environmental degradation, population growth and climate change.
3. Notes that the European and Mediterranean Major Hazards Agreement (EUR-OPA) sees climate change as a phenomenon likely to increase risks to people's life and property, to environment, and cultural heritage due to the increase of extreme weather related events (floods, drought, heat waves) and other hazards such as marine risks, forest fires or geomorphological risks; furthermore, notes that in this context, the Agreement is also working on ideas on how to improve preparedness and resilience of societies to these issues. It also encourages States to include disaster risk reduction in climate change adaptation policies and in climate change negotiations.
4. Supports a more decisive role of the Council of Europe on the prevention of environmental degradation and on disaster risk reduction.
5. Encourages Council of Europe States to take a more pro-active approach to victims of natural and man-made disasters, particularly people displaced by environmental problems, and to improve preparedness of societies, both in Europe and in other regions.
6. Notes that the European and Mediterranean Major Hazards Agreement (EUR-OPA) will work on the possibility of a European and Mediterranean Ethics Charter on resilience to major disasters aiming at improving preparedness and dealing with ethical problems concerning victims of disasters including environmental refugees.

**Annex 4****RECOMMENDATION 1863 (2009) of the Parliamentary Assembly****on****“Environment and health: better prevention of environment-related health hazards”**

At its 1052nd meeting (25 March 2009), the Committee of Ministers of the Council of Europe examined Recommendation 1863 (2009) adopted by the Standing Committee acting on behalf of the Parliamentary Assembly on 13 March 2009.

The Deputies decided to bring it to the attention of their governments and agreed to communicate it, amongst other bodies, to the European and Mediterranean Major Hazards Agreement (EUR-OPA), for information and possible comments by 30 June 2009.

As this Recommendation concerns health matters which do not fall within the expertise of the Agreement, which only deals in its working programmes with disaster medicine, the Committee of Permanent Correspondents is requested to take note of Recommendation 1863 (2009).